

## COVID-19 Le 23 Mars 2020

Mesdames, Messieurs, chers amis colombophiles, La situation, en France comme chez nos voisins européens, comme chacun s'y était préparé, ne fait que s'aggraver de jour en jour.

Nous aussi, colombophiles, devons rendre hommage à nos blouses blanches qui accomplissent depuis plusieurs jours, un travail remarquable et particulièrement éprouvant!

Chacun d'entre nous doit avoir conscience de ses responsabilités; être acteur de ce combat difficile contre ce virus, c'est déjà rester chez soi, faire bloc et nous aiderons ce personnel soignant dont nous devons être fiers. Restons solidaires et disciplinés!

Prenons également contact avec nos colombophiles plus âgés, peut-être plus fragiles au niveau santé et qui attendent un simple coup de fil de notre part!

Restons chez nous et, à ce sujet, depuis plusieurs jours, beaucoup d'entre vous me questionnent sur la possibilité de nous déplacer pour nous approvisionner en grain pour nos pigeons.

La Préfecture que j'ai contactée ce matin m'a envoyé vers la Cellule d'Information au Public au 03 20 30 58 00 qui m'a confirmé que nous devons bien sûr utiliser l'ATTESTATION DE DEPLACEMENT DEROGATOIRE et cocher la dernière case : Déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, **et aux besoins des animaux de compagnie.**

Lorsque vous consultez (sur le site du gouvernement) la liste des établissements recevant du public autorisés à maintenir leur activité, vous pouvez lire: commerce de détail d'aliments et fournitures pour les animaux de compagnie.

Si vous devez vous y rendre, faites en sorte de le faire le moins souvent possible et ainsi restez chez vous!!!

De même, il est bon de rappeler qu'il est interdit de procéder à des entraînements personnels, cela semble une évidence!!

La saison n'est pas prête de démarrer et nous aurons bien le temps d'entraîner le moment venu!

**PRENEZ SOIN DE VOUS !!**

**Jean Jacques Dupuis**